

What is the information content of the SRISK measure as a supervisory tool?

Abstract

The SRISK measure is advertised as measuring the recapitalization needed by a financial institution in the event of a financial crisis. It is computed from the estimated reaction of the institution's share price in the event of a sharp drop in market prices. This indicator relies both on an economic analysis and an econometric model. It is applied to a large set of international and domestic financial institutions, updated regularly and made available online. Although innovative, it stirred naturally debates among academics, supervisors and professionals, highlighting some limitations, in particular when considering the SRISK measure as a supervisory tool. First, the SRISK is based on market return data: consequently, it applies only to listed institutions and is exposed to criticisms as to which extent it can mirror fundamentals. Second, the SRISK seems to lack sound foundations for policy analysis: with a reduced-form approach, conclusions regarding causality are not obvious from an economic point of view. Moreover the SRISK is a conditional measure to an event whose likelihood is not integrated in the framework. Third, empirical analyses of SRISK as a supervisory tool, used for instance to identify systemic financial institutions (SIFIs) or as an early-warning indicator, have shown some limited perspectives.

Keywords: Systemic Risk Measures, Market Data, Financial Monitoring
JEL: D81, L51, G01, G21, G28

Une analyse de la mesure SRISK comme outil de supervision

Résumé

Le SRISK est présenté comme une mesure du besoin en recapitalisation d'une institution financière en cas de crise. Ce besoin est calculé à partir d'une estimation de la réaction du prix de l'action d'une institution en cas d'une forte chute du marché action. Cet indicateur repose à la fois sur une analyse économique et un modèle économétrique. Il est publié en ligne, avec des mises à jour régulières, pour un large ensemble d'institutions financières internationales ou nationales. Bien qu'innovant, il a naturellement généré des débats au sein des académiques, des superviseurs et des professionnels, soulignant quelques limites, en particulier concernant l'usage du SRISK comme outil de supervision. Premièrement, le SRISK se fonde sur des données de marché: par conséquent, il ne peut s'appliquer aux institutions non-cotées en bourse et prête le flanc à la critique sur sa capacité à prendre en compte correctement les fondamentaux des institutions. Deuxièmement, le SRISK ne semble pas reposer sur des fondements solides permettant de tirer des conclusions de politique économique: en adoptant une approche sous forme réduite, il n'est pas évident de pouvoir mettre en évidence un lien de causalité au plan économique. De plus, le SRISK est une mesure conditionnelle à un événement dont la vraisemblance n'intervient pas dans l'approche. Troisièmement, plusieurs études empiriques sur l'utilisation du SRISK comme outil de supervision, par exemple pour identifier les institutions financières systémiques (SIFIs) ou comme indicateur avancé de crise, présentent des avis mitigés quant à sa pertinence.

Mots clés: risque systémique, données de marché, surveillance du secteur financier
JEL: D81, L51, G01, G21, G28